

Objekttyp: **FrontMatter**

Zeitschrift: **Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse**

Band (Jahr): **21 (1929)**

Heft 2

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

Revue syndicale suisse

ORGANE MENSUEL DE L'UNION SYNDICALE SUISSE

21^{me} année

FÉVRIER 1929

N° 2

Le projet Musy.

Leurs raisons. — Le monopole. — La solution sans monopole. — Les difficultés. — Les prix. — Nouvelle charge douanière.

Par *E.-Paul Graber.*

1. Ceux qui ont dirigé la manœuvre.

Le projet voté aux Chambres fédérales à une forte majorité, soutenu particulièrement par les *paysans et les socialistes* qui trouvaient dans le monopole la solution la plus favorable tant pour les *producteurs* que pour les *consommateurs*, échoua devant le peuple le 5 décembre 1926 par 372,049 non contre 366,507 oui, par 14 cantons rejetants et 8 acceptants.

Dès ce point acquis, les adversaires du monopole déployèrent une intense activité et cherchèrent une solution sans monopole sans rien découvrir de sérieux.

Enfin le Conseil fédéral soumit à une grande commission un avant-projet de loi coordonnant les propositions présentées par :

- 1° l'Union des meuniers suisses;
- 2° le directoire de l'Union suisse du commerce et de l'industrie;
- 3° l'Union suisse des arts et métiers;
- 4° le comité de propagande pour une solution de la question du blé ne comportant pas de monopole.

Dès ce moment, ce n'est plus le Conseil fédéral qui opère la manœuvre, ce sont ces organisations dont pas une ne représente ni les producteurs, ni les consommateurs, mais essentiellement les *cercles intéressés au commerce, au commerce en gros comme à celui des intermédiaires.*

Cela nous permet de signaler immédiatement le rôle inqualifiable du fameux comité de propagande. Pour faire échec au monopole, ce comité avait lancé une initiative. Celle-ci permit de faire croire aux indécis avant le 5 décembre, qu'on pouvait solutionner le problème du blé sans monopole et que la solution était trouvée.

C'était-là une simple tromperie.